



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 22^E SESSION DE LA COMMISSION

V4 mai 2018

Dates : 21-25 mai 2018

Lieu : Bangkok, Thaïlande, Windsor Suites Hotel

Horaire : 09:00 – 17:00 chaque jour

Président : vacant ; **Vice-président :** Mme. Jung-re Riley Kim (Rép. de Corée)

1. OUVERTURE DE LA SESSION

2. LETTRES DE POUVOIR (Secrétariat)

3. ADMISSION DES OBSERVATEURS (Secrétariat)

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION

IOTC-2018-S22-01a, IOTC-2018-S22-01b, IOTC-2018-S22-02

5. AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CTOI - IOTC-2018-S22-03a, IOTC-2018-S22-03b

5.1 Nomination d'un Secrétaire exécutif (présenté par le Président du petit groupe de rédaction)

Au mois de mars, la Vice-présidente de la CTOI a écrit au Conseil de la FAO afin de présenter le projet de Règlement intérieur en ce qui concerne la sélection et la nomination du Secrétaire exécutif de la Commission, élaboré par le petit groupe de travail de la CTOI, à des fins de soumission au Comité des Questions Constitutionnelles et Juridiques (CCLM) de la FAO et d'examen par le Secrétariat de la FAO. Le projet de Règlement intérieur est inclus dans le doc S22-03a et les observations du Secrétariat de la FAO sur les amendements proposés sont présentées dans le doc S22-03b.

5.2 Proposition visant à amender l'Appendice V – Termes de référence du Comité d'application et règlement intérieur (Union européenne) — IOTC-2018-S22-04

6. BRÈVE PRÉSENTATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION PROPOSÉES EN 2018 (Parties contractantes) — IOTC-2018-S22-Prop A à N

Les promoteurs de chaque proposition de mesure de conservation et de gestion sont invités à présenter brièvement leur proposition avant que les propositions ne soient affectées au point pertinent de l'ordre du jour.

7. RAPPORT DE LA 20^E SESSION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE (CS20) (Président du CS) — IOTC-2018-SC20-R

7.1 Présentation du Rapport du CS de 2017

7.2 État des thons tropicaux et des thons tempérés

- État du stock d'albacore – examen et suivi de la Résolution 17/01 *Sur un plan provisoire pour reconstituer le stock d'albacore de l'océan Indien dans la zone de compétence de la CTOI*— IOTC-2018-S22-08 (Union européenne)

7.3 Questions relatives aux écosystèmes, aux prises accessoires et à l'état des requins

- Suivi de la Résolution 17/05 *Sur la conservation des requins capturés en association avec des pêcheries gérées par la CTOI* en ce qui concerne le prélèvement des ailerons de requins et le besoin d'évaluer la possibilité d'interdire le prélèvement des ailerons de requins à bord pour toutes les pêcheries de requins de la CTOI — IOTC-2018-S22-06 (Union européenne)
- Proposition B sur des mesures de gestion pour la conservation des requins peau bleu capturés en association avec les pêcheries de la CTOI (Union européenne).
- Proposition C sur un projet expérimental de DCPbio (Union européenne)
- Proposition H sur une étude de portée des indicateurs socioéconomiques des pêcheries de la CTOI (Seychelles et al)

- Proposition L sur la conservation des raies du genre *Mobula* et des raies mantas capturées en association avec les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI (Maldives et al).

7.4 État des thons néritiques

7.5 État des poissons porte-épées

- Proposition A sur des mesures de gestion pour la conservation des poissons porte-épées : marlin rayé, marlin noir, marlin bleu et voilier indopacifique (Union européenne)

7.6 Questions concernant toutes les espèces CTOI

- Proposition D sur un mécanisme régional d'observateurs (Union européenne)
- Proposition J sur un mécanisme régional d'observateurs (Maurice)
- Proposition F sur des procédures pour un Plan de gestion des Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP), incluant une limitation du nombre de DCP, des spécifications plus détaillées sur la déclaration des données des coups de pêche sur DCP et l'élaboration d'une meilleure conception des DCP pour réduire les maillages des espèces non cibles (amendement proposé à la Res 17/08, Japon)

8. RAPPORT DE LA 4^E SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES CRITÈRES D'ALLOCATION (CTCA04) (Président du CTCA) — IOTC-2018-TCAC04-R

8.1 Présentation du Rapport du CTCA04

8.2 Propositions relatives à l'allocation

- Proposition K sur l'allocation des opportunités de pêche pour les espèces de la CTOI (Maldives et al)

9. RAPPORT DE LA 2^E SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION (CTPG02) (Président du CTPG) — IOTC-2018-TCMP02-R (disponible le 21 mai)

10. RAPPORT DE LA 15^E SESSION DU COMITÉ D'APPLICATION (CdA15) (Président du CdA) — IOTC-2018-COC15-R (disponible le 18 mai)

10.1 Présentation du Rapport du CdA15 (incluant le rapport de la 1^e réunion du Groupe de travail sur la Mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion)

10.2 Adoption de la Liste des navires INN

10.3 Demandes d'accession au statut de Partie coopérante non contractante

10.4 Recommandation visant à prolonger l'application de la Résolution 15/11 Sur la mise en œuvre d'une limitation de la capacité de pêche des parties contractantes et parties coopérantes non contractantes qui devrait rester en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par d'autres mesures de gestion limitant l'effort de pêche au sein de la CTOI — IOTC-2018-S22-07 (Union européenne)

10.5 Propositions relatives à l'application

- Proposition E sur les mesures applicables en cas de non-respect des obligations de déclarations à la CTOI (Union européenne)
- Proposition G visant à l'établissement d'une liste de navires présumés avoir exercé la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans la zone de compétence de la ctoi (amendement proposé à la Res17/03, Japon et Union Européenne)
- Proposition I sur l'affrètement des navires dans la zone de compétence de la CTOI (Afrique du sud et al).
- Proposition M sur la mise en place d'un programme pour les transbordements des grands navires de pêche (Maldives)

11. RAPPORT DE LA 1^E SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE SUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES (CTEP01)

(Présidente du CTEP) — IOTC-2018-TCPR-R

11.1 Présentation du Rapport du CTPEO1

11.2 Progrès dans la mise en œuvre des Recommandations du 2^e Comité d'évaluation des performances de la CTOI — IOTC-2018-S22-09a

11.3 Progrès dans la mise en œuvre des Recommandations /actions attribuées à la Commission — IOTC-2018-S22-09b

11.4 Programme de travail du GTEP

11.5 Maintien/modification du lien institutionnel avec la FAO en ce qui concerne l'élaboration d'un nouvel Accord CTOI

La Commission, en 2016, avait demandé au CTEP de formuler une recommandation visant à décider si la CTOI devrait rester dans le cadre de la FAO ou devenir une entité juridique indépendante. À la première réunion du CTEP, tenue en février cette année, certaines CPC ont indiqué qu'elles n'étaient pas en mesure de formuler une recommandation. En attendant, le CTEP a mis en place un petit groupe de rédaction chargé d'élaborer le texte proposé pour le nouvel Accord portant création de la CTOI. Dans le cadre de son programme de travail proposé, le CTEP aurait besoin d'une décision de la Commission quant au lien institutionnel avec la FAO d'ici la fin de la S23, au plus tard, afin d'adapter l'accord en conséquence et le présenter à la Commission en 2020.

12. RAPPORT DE LA 15^E SESSION DU COMITÉ PERMANENT SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES (CPAF15)
(Président du CPAF) — IOTC-2018-SCAF15-R (disponible le 18 mai)**12.1** Programme de travail et budget de la Commission (présenté par le Secrétariat)**12.2** Calendrier des réunions pour 2019-2020 (Président)**13. PROGRÈS SUR LES DEMANDES D'ACTION FORMULÉES PAR LA COMMISSION EN 2017 (S21)** (présenté par le Secrétariat) — IOTC-2018-S22-05**14 MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION** (Président et Parties contractantes)**14.1** Mesures de conservation et de gestion courantes exigeant une action de la Commission en 2018 et 2019 (présenté par le Secrétariat) — IOTC-2018-S22-10**14.2** Examen des objections reçues au titre de l'Article IX.5 de l'Accord portant création de la CTOI (présenté par le Secrétariat) — IOTC-2018-S22-11**14.3** Propositions de mesures de conservation et de gestion (Parties contractantes)

- Proposition N sur la mise en œuvre d'une limitation de la capacité de pêche des parties contractantes et parties coopérantes non contractantes (mise à jour de la Rés 15/11, Maldives)

14.4 Délibération sur toute proposition en instance**14.5** Synthèse de l'état des propositions soumises en 2018**15 AUTRES QUESTIONS****15.1** Coopération avec d'autres organisations et institutions (Secrétariat)**15.2** Migration du site web de la CTOI (Secrétariat)**15.3** Date et lieux des 23^e et 24^e sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires en 2018 et 2019 (Président)**16 ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION** (Parties contractantes)**17 ADOPTION DU RAPPORT DE LA 22^E SESSION DE LA COMMISSION**